



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 112009

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la situation des sept enfants qui ont été hospitalisés, jeudi 16 juin 2011, au CHU de Lille pour une infection alimentaire liée à un type rare de bactérie *escherichia coli*. Les premiers enfants hospitalisés ont été pris en charge mercredi en réanimation pédiatrique au CHU de Lille, après avoir été victimes de "diarrhées sanglantes importantes", apparemment liées à la consommation de steaks hachés surgelés. Dans la matinée, la société Seb, fabricant des steaks hachés soupçonnés d'être à l'origine de l'infection alimentaire, a annoncé que la viande suspecte provenait d'Allemagne, où les animaux ont été abattus avant que leur viande soit transformée en France. Plus tard dans la journée, son président-directeur général a précisé à l'Agence France Presse que la viande pouvait également provenir de Belgique et des Pays-Bas. Il lui demande quelles sont les dernières informations dont dispose le Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112009

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6807

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)